Image not found or type unknown

Le Propriétaire veux pas me rendre mon chèque caution

Par **massia**, le **26/02/2015** à **16:04**

Bonjour .
je suis un Etudiant ,en début octobre 2013 j'ai trouvé une appartement sur un site ,j'ai pas voulu passer par l'agence ,j'ai louer l'appartement j'ai payer ma caution et 2 mois , après 15 jours (20 octobre 2013) j'ai enfin signé le bail après plusieurs appels le bailleurs a répondu en me disant qu'il est occupé ,on a fais l'état des lieux sans précision et juste oralement j'ai rien signé ,j'ai demander mes quittance de loyer le monsieur me donne des rendez vous sans venir et il a pas envoyer les quittance , après 5 mois le bailleurs viens et me demande les 5 mois de loyer ,il a insister j'ai lui est donner 2 chèques ,mon j'ai a payer le premier (2000e) et il a encore le 2 eme (2500) il a déposer ce qui ma causer un interdit bancaire au niveau de banque de France , pendant une bonne période je l'appel il répond pas il ma dis qu'il a perdu le chèque ,j'ai changer de ville en attendant , la il m'appelle il me demande de ramener la somme pour avoir le chèque sachant qu'il a entrer a l'appartement pour la préparer a un nouveau locataire ,je précise que tout les locataire avec moi dans le même immeuble ne reçoivent pas de quittance, aussi au début du contrat l'immeuble était en cours de construction (un chantier) . la vraiment je sais pas quoi faire ,es que j'ai un droit a demander ou je dois faire quoi ??
merci et je m'excuse si j'ai pas utiliser les bonnes termes .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés